



Mont-la-Ville

Bulletin d'informations générales des autorités communales 2023 - 2024



Chères habitantes, chers habitants de notre commune,

En cette fin d'année, je tiens à vous adresser quelques mots en tant que syndic de notre belle commune. Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre soutien à notre Municipalité tout au long de cette année.

Malgré la période tourmentée que nous traversons, nous avons continué à travailler pour le bien-être de toutes et tous. Des projets ont été menés à bien tels que la traversée du village qui prend forme, la perspective de donner un coup de neuf à notre église, et bien d'autres travaux à venir.

La gestion des finances communales a également été une priorité. Nous avons veillé à maintenir un équilibre budgétaire tout en répondant aux besoins de la commune. Je tiens à souligner l'importance de votre contribution à travers le paiement de vos impôts locaux et les diverses taxes prélevées qui permettent de financer les services et les infrastructures dont nous bénéficions toutes et tous.

Enfin, je souhaite mettre en avant l'importance du vivre ensemble dans notre commune. La solidarité et l'entraide sont des valeurs qui nous caractérisent. Je vous encourage à continuer à tisser des liens avec vos voisins, à participer aux activités associatives et à vous impliquer dans la vie communale.

En conclusion, je suis fier de notre commune et de ses habitantes et habitants. Ensemble, nous avons su faire face aux difficultés et nous avons montré notre capacité à nous adapter. Je suis confiant quant à l'avenir et je suis convaincu que nous saurons relever les défis qui se présenteront à nous.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes Fêtes de fin d'année, dans la joie et la sérénité. Que l'année à venir soit remplie de bonheur, de santé et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous.

Le Syndic - P. Agassis

SAPINS DE NOËL



Malgré la situation de sécheresse des forêts, qui met en péril la pérennité de cette belle tradition de distribution annuelle de jeunes sapins, la municipalité est heureuse de pouvoir offrir, encore cette année, un sapin de Noël à toutes les familles du village qui le désirent.

La distribution des sapins aura lieu à la cantine

Le samedi 9 décembre 2023 de 9h30 - 11h30

Un vin chaud vous sera offert à cette occasion. Nous cherchons encore des volontaires pour préparer une soupe également.

Pour tout renseignement ou demande particulière, vous pouvez vous adresser à Marie-Claude Brulhart, tél. : 079 535 17 49

e-mail : marie-claude.communemlv@bluewin.ch

FENETRES DE L'AVENT

Tout au long du mois de décembre, les familles et commerces de Mont-la-Ville illumineront, soir après soir, une de leurs fenêtres pour célébrer le temps de l'Avent.

Vous trouverez également *en annexe* le programme complet.



NOEL VILLAGEOIS



Chacun et chacune est cordialement invité au Noël villageois, qui aura lieu le

Mardi 19 décembre 2023 à 19h00 à l'Eglise,
avec le traditionnel spectacle des enfants du village, et la production de la fanfare La Persévérante.

FIL D'ARGENT – CLUB DES AÎNÉS



Avec l'arrivée de nouveaux membres, notre « Club » se porte plutôt bien.

Cet été nous avons eu le plaisir de nous retrouver dans différents chalets d'alpage pour partager un repas convivial. Ces sorties estivales sont toujours très appréciées et nous continuerons sur cette lancée l'année prochaine.

Mais pour cet hiver, voici quelques dates à agender. Chacune et chacun étant libre de nous rejoindre à n'importe quelle occasion.

- 16 novembre 14h Photos-souvenirs / Thé
Grande salle
- 14 décembre 14h Noël avec les élèves de Mont-la-Ville
Mont-la-Ville
- 25 janvier 2024 Animation à définir avec les villages
environnants
- 22 février 11h Repas (Langue aux câpres)
Cuarnens
- 28 mars 14h Loto-tombola à Cuarnens
Cuarnens
- 4 avril 11h Cassée d'œufs grande salle
Grande salle
- 20 juin Course avec Cuarnens

En cas de deuil, nous aidons les familles pour les thés après les services funèbres.

D'autres sorties sont prévues, des balades autour de Mont-la-Ville, une visite de cave ou encore un après-midi peinture ou dessin, etc.

Pour plus d'infos, voir le site Internet de la commune – onglet Sociétés locales – Club des Aînés - pour suivre nos activités.

Suite à la démission de Mme Lisette Rüchty à la présidence, Mme Anita Senn a été élue pour reprendre le flambeau.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Mme Anita Senn	021 / 864 54 01
Mme Huguette RoCHAT	079 / 304 93 12

JEUNESSE



Le 31 décembre dès 19h30 à la grande salle, la Jeunesse organise un souper du Nouvel-An avec bal masqué (*voir annexe*).

Vous trouverez également *en annexe* le programme complet de la tournée du Nouvel-An.

CHŒUR D'HOMMES



Le Chœur d'hommes de Montricher/Mont-la-Ville recrute des nouvelles voix.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir à 20 heures. Bienvenue à tous !

La soirée annuelle aura lieu le

2 mars 2024.

Contact: Rénoold Rochat, tél. 079 375 46 12

SOCIÉTÉ LA PERSÉVERANTE



2024 sera marqué par le Giron des Musiques du Pied du Jura, que la société de Musique La Persévérante a le plaisir d'organiser sur le thème de MARVEL.

Voir toutes les infos selon document en annexe

6^{ème} édition du VIDE-GRENIER

VIDE GRENIER À MONT-LA-VILLE



Le traditionnel vide-grenier de Mont-la-Ville aura lieu le :

21 avril 2024
de 9h00 à 16h00
sur la route du Chome

Venez chiner quelques objets & habits sortis du grenier !

Boissons et restauration sur place

FETE DU 1^{er} MAI pour les enfants

La Fête de mai aura lieu les **27 et 28 avril 2024**.

Les répétitions pour les enfants se feront les jeudis de 16h30 à 17h30 du 14 mars au 25 avril 2024.

Les organisateurs sont Elias Parisod, Elio Allen, Julia Vallotton et Amélie Rochat.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Amélie Rochat au 077 814 21 40.

TRAVAUX



La Municipalité remercie la population de sa patience et sa compréhension à l'occasion des fermetures de routes et des longs travaux entrepris dans le village.



Au P'tit Mag – Epicerie, café, boulangerie

Ouvert 7/7

Au P'tit Mag - Tél : 021 864 59 01

Horaires

Lundi	06h00 - 12h00	15h00 - 18h30
Mardi	06h00 - 12h00	Fermé
Mercredi - Vendredi	06h00 - 12h00	15h00 - 18h30
Samedi – Dimanche	07h30 - 12h30	15h00 - 18h00

DECHETTERIE

Nous rappelons que la déchetterie est ouverte :

Samedi
de 9h30 à 11h30

Mercredi
de 17h00 à 18h30
(fermé durant l'heure d'hiver)

La déchetterie sera ouverte le 23 et 30 décembre 2023.

Attention, en cas d'intempéries, de tirs au stand ou de jours fériés, la déchetterie peut être fermée.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



En 2024, comme les autres années, les ordures ménagères seront ramassées chaque lundi à **12h45**. Lorsque le lundi est férié (Pâques, Pentecôte, Jeûne Fédéral) le ramassage a lieu le mardi.

Nous vous remercions de **ne pas déposer les sacs avant le jour du ramassage.**

SERVICE HIVERNAL – DENEIGEMENT



Afin de ne pas entraver le déneigement des routes, nous prions de ne pas parquer les véhicules sur et en bordure des routes en cas d'enneigement.

LA MUNICIPALITE ET LES DICASTERES



AGASSIS Patrick
021 / 864 54 07 079 / 434 74 75
Administration - Finances - Police
Police constructions - Urbanisme
Syndic



WULLIENS Patrick
078 / 809 10 96
Personnel communal - Bâtiments - Déchets - PCi
Vice Syndic



CLERC Etienne
079 / 658 59 27
Eaux - Eclairage public - Chemins
Routes déneigement - Pompiers - STEP



LAURENT Stéphane
079 / 435 15 21
Ecoles - Services sociaux -
Santé Publique - Cimetière - Tourisme



BRULHART Marie-Claude
079 / 535 17 49
Refuge - Forêt - Montagnes - Domaines

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél. 021 864 53 88

www.mont-la-ville.ch

Nos bureaux seront fermés durant les Fêtes :

Du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024

Réouverture le 8 janvier 2024 aux horaires habituels

Greffé municipal

Mme Carine Bron

Mardi de 14h00 à 16h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

mont-la-ville@bluewin.ch

Contrôle des habitants

Mme Stéphanie Dupertuis

Mardi 08h15 à 09h15

17h00 à 18h00

controle@mont-la-ville.ch

Bourse communale

Mme Agnès Harr

GRF Société Fiduciaire SA

boursier@grf-fiduciaire.ch

Tél. 021 / 804 16 50

Le contrôle des habitants s'occupe des tâches suivantes :

- la tenue du registre des habitants ;
- la tenue du registre civique ;
- les procédures liées aux permis de séjour et d'établissement pour étrangers ;
- les procédures d'admission à la bourgeoisie communale et de naturalisation ;
- l'établissement d'attestations diverses ;
- l'établissement des documents d'identité ;
- la tenue du registre de chiens ;
- la tenue du registre des inhumations ;
- l'organisation des élections et votations.

L'administration communale n'est pas équipée d'un terminal de paiement. Tout émolument est à **payer comptant**.

Nous rappelons que chaque habitant est tenu d'annoncer personnellement dans un délai de 8 jours tout changement lié à son changement d'état civil ou d'adresse.

